

Abdelkader Belbhari, Lela Bencharif, André Micoud

DIFFICILE VISIBILITÉ DE L'ISLAM

ÉCOLOGIE D'UN ESPACE RELIGIEUX À SAINT-ÉTIENNE

Il n'existe pas, à Saint-Étienne, agglomération de 400 000 habitants, de mosquée au sens architectural du terme, mais seulement des lieux de culte présentant des formes de visibilité plus ou moins fortes. Pour décrire et mieux comprendre les conditions de création de ces différentes formes, ainsi que leurs places respectives dans la ville, il convient de rappeler l'histoire de l'arrivée des populations de religion musulmane dans la région stéphanoise. Saint-Étienne, ville industrielle organisée autour des mines de charbon et de grandes compagnies métallurgiques, a dû en effet faire appel dès le XIX^e siècle à des immigrations successives de travailleurs, venues à la fois d'Europe (Italie, Espagne, Pologne) et d'Afrique du Nord.

Si la connaissance de l'histoire est indispensable pour la compréhension de l'actualité, la manière de l'interpréter peut être déterminante. Longtemps considérée comme temporaire par les autorités françaises, l'immigration maghrébine détient un statut symbolique particulier dans ce pays. Conçue comme migration de travail provisoire pour les besoins de l'industrie elle ne devait pas être, au départ, une migration de peuplement. Du côté des immigrés aussi, pensée comme une mobilité pour une accumulation de capital à réinvestir dans le pays d'origine, il s'agissait d'une forme de mobilité passagère. À la fin des années soixante-dix, la recomposition des familles sur le territoire français a conduit à transformer les rapports de ces migrants avec la société française. Peu à peu, la présence de cette population, de plus en plus caractérisée par son appartenance à l'islam à partir des années quatre-vingt, est devenue un problème de société.

La multiplication des salles de prières, le phénomène « beur », les émeutes urbaines, le rôle du FN, les attentats... sont autant d'événements qui ont contribué à introduire la question de l'immigration, et surtout de l'islam, au cœur du débat politique français. On peut se demander si, sans la conflictualité du contexte politique international actuel, où « l'islamisme » apparaît comme un des acteurs importants,

le développement des lieux et des pratiques d'un islam occidental susciterait autant d'interrogations et de polémiques. Peut-être même ne verrait-on dans l'apparition de ces nouveaux lieux de culte – pourtant encore fort discrets – que l'expression vivante d'une des vagues migratoires successives qui se sont sédimentées dans la cité.

Alors que, avec les projets de l'édification de nouvelles mosquées, les musulmans âgés peuvent tenter de se reconstituer en « maisons communautaires », la jeune génération musulmane, au contraire, en s'investissant davantage dans des associations culturelles et éducatives destinées à ses coreligionnaires, souhaite surtout diffuser une meilleure image de l'islam dans la ville. C'est que, comme de nombreuses études l'ont montré¹, le groupe immigrant, pour faire face à la désorganisation sociale due au processus même de la transplantation, se doit de réorganiser sans cesse ses attitudes. Les valeurs religieuses notamment, qui sont les moins perméables au changement, sont celles autour desquelles se réorganisent les règles et les pratiques. Non pas qu'il s'agisse pour les immigrants d'un retour en arrière ; ces conduites au contraire, en ce qu'elles sont ancrées sur des repères reçus comme durables, sont celles qui vont leur permettre de s'adapter à leur nouvel univers. Dans ce processus, l'éducation, l'organisation de l'habitat par nationalité, l'entraide des immigrés, mais aussi la presse en langue nationale, jouent un rôle décisif. Dans le premier quartier où se regroupent des immigrants nouvellement arrivés le lieu de culte est, avec la famille, un lieu communautaire comme l'a bien montré L. Wirth dans *Le Ghetto*.

1. Cf. Thomas W.I., Znaniecki F., (1998), *Le paysan polonais en Europe et en Amérique : récit de vie d'un migrant*, Nathan, coll. Essais et recherches ; Wirth L., (1980), *Le ghetto*, PUG, coll. Champs urbain.

De l'encadrement à l'émancipation

Dans ces premiers temps, l'immigration étrangère, qui dans la grande majorité des cas est organisée par les patrons de l'industrie alors en manque de main-d'œuvre, n'a que fort peu de liberté pour s'installer dans la ville. On a alors affaire à un premier type de présence que l'on dira *encadrée*, que cet encadrement soit le fait des industriels eux-mêmes avec les cantonnements par exemple, ou qu'il soit organisé de concert avec les pouvoirs publics locaux, voire, avec le concours des consulats ou des Églises des pays d'origine. De ce premier modèle il existe plusieurs exemples à Saint-Étienne. Et il n'est sans doute pas inutile de s'arrêter sur quelques-uns, tant ces premiers lieux de présence visible marqueront la ville et son image tout au long des années suivantes.

À l'extrême nord-est de la ville de Saint-Étienne, au pied de la colline de Montreynaud sur laquelle devait être édifiée une ZUP dans la décennie 1970, l'histoire du quartier du Marais est étroitement liée à l'industrie du fer. C'est en 1866 que l'industriel Charles Barrouin choisit d'édifier sur ce site les premiers bâtiments de la Compagnie des Fonderies Forges et Acières de Saint-Étienne (CFFA). En 1953, suite à son intégration dans un nouveau complexe industriel, elle deviendra la Compagnie des Acières et Forges de la Loire (CAFL), et en 1970, après sa fusion avec la Société des Forges et Ateliers du Creusot, elle donnera naissance à la Société Creusot-Loire².

À la fin du XIX^e siècle, devant faire face à des besoins en métallurgie fine et lourde en constante progression, la CFFA de Saint-Étienne emploie une main-d'œuvre de plus en plus importante : les effectifs d'ouvriers des usines Barrouin atteindront jusqu'à 2000 personnes. Cette augmentation du personnel employé s'accompagne de diversification ethnique, puisque la population active locale ne permet plus de résorber le déficit de main-d'œuvre industrielle. C'est en particulier à partir de la première Guerre Mondiale que la compagnie est contrainte de faire appel à la main-d'œuvre étrangère : le recrutement de cette force de travail concerne principalement des migrants polonais, italiens, espagnols, arméniens et grecs puis dans un deuxième temps, la migration coloniale originaire du Maghreb. Après que, pendant la guerre, cette main d'œuvre étrangère ait été logée dans des bâtiments publics réquisitionnés, très rapidement furent édifiés des « cantonnements » en matériaux légers qui, conçus pour être provisoires, furent encore habités pour certains d'entre eux jusque dans les années cinquante, notamment par les Marocains et les Algériens.

C'est dans ce même quartier ouvrier du Marais, que l'immigration polonaise, relevant bien souvent d'une immigration collective et organisée, sera la pre-

mière des communautés étrangères à développer des formes d'organisation sociale et culturelle³. Dès 1931, au numéro 4 de la rue Sheurer Kestner, le père Warol, avec le soutien financier du patronat de la métallurgie et sous le contrôle de la Mission polonaise en France, installe la paroisse polonaise⁴. Elle accueille les nombreux enfants polonais venus suivre des enseignements de catéchisme (en langue polonaise) ou pratiquer des activités sportives et culturelles. Les offices religieux, toujours en langue polonaise, pourront bientôt être célébrés dans l'église Saint-Éloi de la paroisse du Marais, édifiée en 1944. En 1947, avec la création de l'Association Catholique Polonaise, cette tâche d'encadrement social et religieux s'étendra en direction des jeunes ouvriers. Et cette présence ne faiblira jamais ; achat d'un terrain au cœur du « village Barrouin » en 1959 pour l'édification d'un foyer, construction d'une Mission Polonaise Catholique qui verra le jour en octobre 1961, et, en 1989, fin de l'édification d'une chapelle.

Aujourd'hui encore, cette mission est un lieu de rencontre mais aussi un lieu de mémoire important pour les populations issues de l'immigration polonaise, retraités immigrés ou petits-fils d'immigrés. Elle constitue un espace de sociabilités dont l'aire d'influence dépasse depuis longtemps les limites du quartier du Marais. Pour le Père Karol, en France depuis le début des années 1980, la mission polonaise reste un lieu central : « Ici, on dit toujours la messe en polonais. On célèbre des mariages, des baptêmes, des communions. On joue aussi aux boules [...], il faut venir le dimanche, l'église est pleine de polonais de toutes les générations. Beaucoup ont aujourd'hui la nationalité française, ils sont français aussi, mais ils se sentent encore polonais. Il leur reste la langue et beaucoup de souvenirs ».

Dans ce même quartier, après le départ des prisonniers de guerre du camp de la Girardièrre, la compagnie des houillères, propriétaire du terrain, choisit d'y loger principalement les mineurs de nationalité étrangère nouvellement recrutés et parmi lesquels on compte une majorité d'Italiens originaires de Sicile et des Abruzzes. Près de soixante familles vivent dans le camp, plus des célibataires regroupés dans deux autres baraquements. Les conditions matérielles d'existence sont très dures, une fontaine alimente le camp en eau,

2. Dans les quartiers du Marais et de Montreynaud où résident une part importante des retraités de Creusot-Loire, le souvenir des aciéries et des usines de la métallurgie autant que le sentiment d'appartenance à un groupe social et professionnel différencié restent encore très forts ; nombreux sont ceux qui se réclament de la « classe des métallos » de « chez Creusot » ou de « chez Barrouin ». À la suite de nouvelles restructurations, la Société Creusot-Loire devient la Société ASFOR en 1983 puis l'actuelle Société ASCOMÉTAL, créée en 1985.

3. Ponty J., (1988), *Polonais méconnus, histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Publication de la Sorbonne, Paris.

tandis que les toilettes collectives sont regroupées dans un même baraquement. Mais, au milieu des baraques, une petite chapelle a été aménagée dans un wagon, et c'est un prêtre italien (recruté par la Mission catholique italienne) qui assure l'encadrement social et spirituel de la communauté italienne. Il ne reste plus rien de cette époque, sauf le nom d'un arrêt de bus «le camp».

Signalons enfin avant d'y revenir plus loin que c'est dans la même rue Sheurer Kestner que, au tout début des années quatre-vingt, l'association culturelle islamique, devenue ensuite Centre Socioculturel Marocain, aménagera dans d'anciens locaux industriels la «mosquée» El Azza, l'un des plus grands lieux de culte stéphanois. Ce qui veut dire que, depuis la fermeture puis la démolition de l'église Saint-Éloi en 1984, la mission polonaise d'une part et ce lieu de culte musulman d'autre part restent aujourd'hui les deux espaces culturels que compte cet ancien quartier ouvrier du Marais.

Pour ce qui est des Maghrébins en général, au cours de cette première période, coloniale en quelque sorte, les lieux de prière sont principalement des espaces privés, garnis ou meublés, formes de «chez-soi» des travailleurs, espaces discrets qui disparaissent et réapparaissent selon les fluctuations de la migration. Toutefois, dans cette première étape de la migration s'organisent ici et là des prières collectives à l'occasion de fêtes religieuses ou des cérémonies de deuil. Ces regroupements reposent généralement sur des réseaux de solidarité familiale, villageoise ou ethnique. On peut quand même signaler, illustration des formes d'encadrement de cette main d'œuvre spéciale, la localisation à Saint-Étienne en 1928 du très officiel Service des Affaires Indigènes Nord-Africaines (SAINA) et, dans l'entre-deux-guerres également, la création de la première mosquée de la ville : la «Petite Mosquée» de la rue Notre-Dame. Dirigée par un commerçant marocain, Hadj Bachir, reconnu imam par les pouvoirs publics locaux et la mosquée de Paris, elle était l'œuvre de l'administration qui avait participé à la constitution/officialisation de ce lieu de prières, dans l'objectif affiché de gérer et de contrôler l'organisation du culte musulman (avec le concours sans faille de Hadj Bachir).

D'autres actions impliquant des acteurs économiques de la ville existaient qui se saisissaient du référent religieux islamique pour surveiller la force de travail maghrébine ; telle, par exemple, la présence symbolique des administrateurs du SAINA lors de cérémonies officielles religieuses concernant les populations maghrébines⁵. Ou encore, au temps du BAMNA cette fois (Bureau des Affaires Musulmanes Nord-Africaines) du Gouvernement de Vichy, cette interdiction par arrêté préfectoral, et sous la pression des industriels locaux et des forces de l'ordre, de la vente de boissons alcoolisées aux travailleurs nord-africains, «considérant que la France s'est solennelle-

ment engagée à respecter les croyances et les usages de ses sujets et protégés nord-africains» (arrêté préfectoral du 31/05/1940). Quelques années plus tard, et avec une subvention de la municipalité, une autre mosquée est ouverte dans le foyer-restaurant nord-africain de la rue F. Beaunier (toujours sous le contrôle étroit du BAMNA).

Mais, si ces diverses initiatives pouvaient permettre effectivement l'existence de quelques espaces collectifs de la pratique religieuse, elles restaient suspectes aux yeux des migrants maghrébins qui les savaient destinées à maintenir les populations maghrébines dans une position subordonnée. D'ailleurs, le *boycott* de la «Petite Mosquée» par certains groupes musulmans, *boycott* dénoncé par les institutions locales, ne traduisait-il pas tout le paradoxe de ces logiques d'intervention mises en place par le pouvoir politique ?

À côté de ce premier type de présence toutefois, *encadrée* donc comme on l'a dit, une autre partie de la population des travailleurs immigrés parvient à s'affranchir et à s'établir dans des quartiers ordinaires de la ville. Ceux-ci, le plus souvent proches du centre-ville et vétustes (nous sommes avant la période des opérations de reconquête des centres urbains), offrent à ces populations à la fois des logements de location à bas prix et, surtout, des échoppes pour organiser un début de vie marchande à destination de la communauté. À Saint-Étienne, ce seront les quartiers voisins de Tarentaize et de Beaubrun, à deux pas de l'hypercentre et d'un des derniers puits de mine, le quartier de la vieille ville avec ses rues étroites et sombres lui aussi tout près du centre, ou encore toujours près du centre, le pied de la colline du Crêt de Roc.

Certains retraités kabyles se souviennent d'un lieu de prière qu'ils fréquentaient ensemble à la fin des années quarante, et du vieux *Hadj* qui leur lisait le Coran. Il était situé dans la vieille ville, dans un petit appartement de la rue José Frappa. Le propriétaire, un commerçant kabyle, qui tenait une boucherie dans le vieux secteur de Tarentaize, y avait aménagé une pièce réservée à la prière, pouvant recevoir vingt personnes

4. Vant A., (1981), *Imagerie et urbanisation. Recherches sur l'exemple stéphanois*, Saint-Étienne, Centre d'Études Foréziennes, pp. 498-508.

5. Telles que les cérémonies militaires commémorant la participation des soldats coloniaux à la guerre, ou encore celles organisées lors des catastrophes minières : le 29 avril 1937, sur le site du puits de la Loire un coup de grisou tua 36 mineurs parmi lesquels on dénombrait 13 Nord-Africains. Dans un article intitulé «Les obsèques des mineurs nord-africains», le journal *La Loire républicaine* décrit la cérémonie religieuse à l'attention des victimes de religion musulmane : «La cérémonie se déroula dans le grand hall des chantiers des mines à Basse Ville. Les rites furent accomplis par un *moufti* venu de la mosquée de Paris. Puis des mineurs indigènes coréligionnaires des victimes portèrent les cercueils de leurs camarades vers des fourgons automobiles, qui suivis d'un cortège recueilli gagnèrent le cimetière de Montmartre où l'inhumation de huit victimes eut lieu. Les trois autres cercueils furent conduits en gare, pour être dirigés vers l'Afrique du Nord».

au maximum. Au premier âge de la migration maghrébine, essentiellement composée d'hommes célibataires, le référent religieux est pratiqué de manière « *inavouée* ». Pratiqué hors du « *Dar El Islam* » (la maison ou la terre d'Islam, terre du sacré), dans un espace où les repères socioculturels sont autres (terre du profane), l'« Islam s'éprouve [...] comme honteux (socialement) et de ce fait porté à se cacher [...] Être musulman, dans les conditions sociales d'un colonisé et d'un immigré, c'est accepter de l'être discrètement et obscurément »⁶. Dans cet univers d'exil où l'expérience de l'émigration vers une société non islamique et de surcroît colonialiste est entachée de l'idée de faute morale, l'observance de la religion se replie dans la sphère domestique.

En fait, c'est au lendemain de la décolonisation marquée par l'accélération de la migration familiale originaire du Maghreb, que s'élabore progressivement une demande sociale d'Islam autour de laquelle se constitue un nouvel espace de la pratique religieuse. Tandis que dans le champ politique, on passe, dans le discours comme dans la pratique, de la gestion de la main-d'œuvre immigrée à une tentative de gestion de la différence culturelle.

L'émergence d'un islam plus visible

Dans les années soixante-dix, la « politique de promotion culturelle », lancée sous la présidence Giscard d'Estaing trouve un écho assez important dans l'ensemble du territoire national. À Saint-Étienne, ce sont les amicales maghrébines qui jouent un rôle important dans l'organisation du culte musulman. Dans l'espoir d'encadrer leurs ressortissants vivant à l'étranger, elles décident parallèlement à la mise en place d'un enseignement de la langue arabe et coranique, la création de lieux de prières. Cette dernière mission figure parmi les objectifs de la charte de l'Amicale des Algériens en Europe, recoupant bien entendu les intentions du pouvoir algérien représenté par le FLN. Déjà, en 1967, estimant que la situation religieuse des Algériens de France s'est dégradée, la fédération française de l'Amicale des Algériens en Europe parvient à obtenir du gouvernement algérien la nomination de six fonctionnaires religieux à Paris, Lyon, Marseille, Nancy, Lille et Roubaix⁷. Si leur fonction, d'influence régionale, s'inscrit dans une stratégie globale de préservation d'une identité religieuse et culturelle, elle vise aussi à contrecarrer le recteur de la mosquée de Paris, fils d'un harki, et qui a choisi à l'indépendance algérienne de conserver la nationalité française. « Hostile aux dirigeants de la mosquée de Paris depuis les événements d'Algérie, l'Amicale des Algériens de France n'a jamais cessé de les combattre en tentant d'obtenir en vain leur remplacement »⁸.

Investies de cette mission culturelle, les amicales marocaine et algérienne stéphanoises proposent une

action de soutien visant à satisfaire la demande en lieux de culte des travailleurs maghrébins. Mais, force est de constater que, dans cette période des années soixante-dix, le caractère ponctuel et peu organisé de cette demande ne permet pas la structuration effective d'un espace culturel musulman. En outre, si ces lieux de culte favorisent la constitution de réseaux de socialisation pour les générations de travailleurs immigrés, leur pratique repose essentiellement sur des logiques de regroupement national. Ainsi, l'Amicale des Travailleurs Marocains offre-t-elle occasionnellement (fêtes religieuses ou Ramadan) à ses ressortissants, ses locaux de la rue Pierre Sénard, tandis que l'Amicale des Algériens en Europe aménage en 1971 (pour les pratiquants algériens) une salle de prières dans une chapelle prêtée par la communauté des Petites Sœurs de l'Assomption⁹. Puis, entre 1978 et 1982, c'est le curé de l'église de Saint-François qui met à la disposition de l'AAE, un local du presbytère : transformé en salle de prières pour les musulmans, il accueille aussi des cours de langue arabe classique destinés aux enfants d'immigrés algériens¹⁰.

Ainsi, comme on le voit dans cet exemple, l'émancipation par rapport aux amicales commence à faire son chemin. Significatif à cet égard est l'initiative de la « mosquée de la rue de l'Attache-aux-Bœufs ». Un commerçant algérien retraité, propriétaire bailleur d'un immeuble ancien situé au 10 de cette rue dans ce quartier populaire du centre-ville stéphanois (au pied de la colline du Crêt de Roc) souhaite « donner une mosquée » aux musulmans de Saint-Étienne. Pour cela, il offre aux populations masculines la possibilité de créer un lieu de culte dans le local vacant, situé au rez de chaussée de l'immeuble acquis. Ce sont les dons des fidèles (facilités par le principe islamique de la *Zakât*, l'aumône) qui permettront l'aménagement et l'entretien du lieu de culte (environ 500 m²), dans lequel est aussi organisé un enseignement coranique pour les

6. Sayad Abdelmalek, (1987), *Le choc des cultures*, Dossiers du Centre Thomas More, Lyon, p. 11.

7. Note des Renseignements Généraux du 20/12/1967, Les associations étrangères algériennes, F 1A/5113. ANF.

8. *Ibidem*.

9. La congrégation religieuse exigeant, sous la forme d'un contrat, que ce lieu soit pratiqué par tous les musulmans sans distinction de nationalité.

10. Certains jeunes se souviennent aujourd'hui de cet enseignement suivi chaque dimanche matin, quand les récitations de l'alphabet arabe, des poésies et des hymnes patriotiques se mêlaient aux chants liturgiques des paroissiens venus assister à la messe dominicale. En 1976, on dénombre à l'échelle nationale près de 22 000 enfants d'immigrés algériens inscrits dans les cours d'arabe mis en place par l'AAE (d'après le compte rendu de la XII^e assemblée générale de l'AAE). À Saint-Étienne, et en 1980, ce sont plus de 300 enfants d'immigrés algériens qui suivent cet enseignement extra-scolaire, en différents lieux de la ville. Des enfants dont les pères sont tous (obligatoirement) membres de l'AAE.

enfants d'immigrés. La « mosquée » de la rue de l'Attache-aux-Bœufs est la première traduction locale d'une forme d'organisation culturelle totalement indépendante des structures d'encadrement amicalistes. Les responsables de la « mosquée » marquent ainsi une rupture avec ces organisations et tentent de promouvoir d'autres modes de solidarité religieuse transcendant les clivages ethniques, linguistiques et nationaux. La « mosquée » a rassemblé pendant près de dix ans des croyants maghrébins, provenant de divers quartiers de la ville et même de l'agglomération, constituant ainsi un espace de centralité. La gestion du lieu relève d'un petit groupe informel représenté par le propriétaire du lieu et quelques travailleurs immigrés et retraités maghrébins. En 1981, à l'occasion d'une procédure de rénovation urbaine impliquant l'îlot de l'Attache-aux-Bœufs et d'un projet de « délocalisation » de la mosquée, ils seront les premiers à constituer une association islamique à Saint-Étienne.

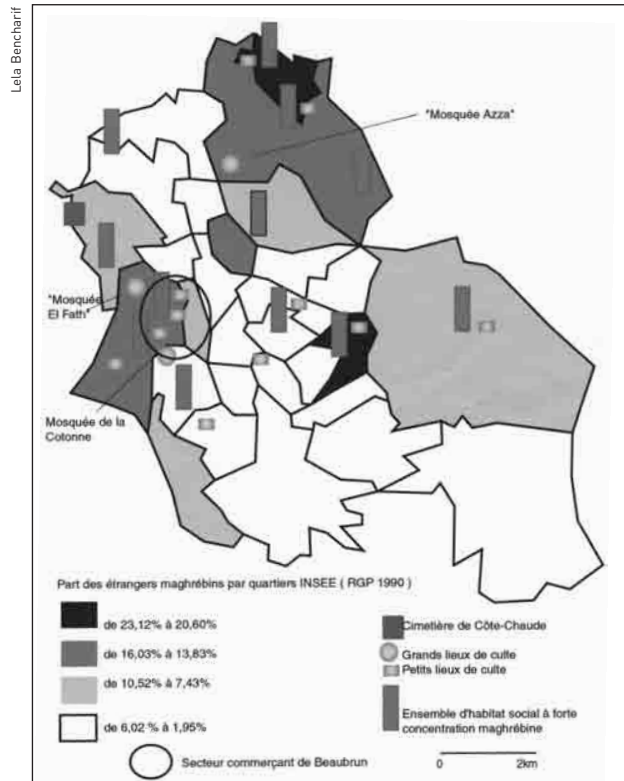
Les formes variées de visibilité pour les islams stéphanois

Après les années soixante-dix, de transition, s'ouvre avec les décennies 80-90 un nouvel âge pour la présence visible de l'islam dans la ville. À partir de l'année 1981, date de l'abrogation par les pouvoirs publics du décret de 1939 interdisant le droit d'association aux étrangers, les associations islamiques connaissent un développement remarquable. Pour la seule commune de Saint-Étienne, seize associations se déclarent en préfecture dont douze sont toujours en activité. Ces associations, dont la plupart ont ou avaient en charge des espaces culturels, se font, se défont et se recomposent en fonction de l'évolution de la distribution spatiale des lieux de la pratique religieuse. Cette effervescence s'accompagnera d'ailleurs de nouvelles formes de transaction avec la municipalité stéphanoise mais aussi avec les institutions nationales et parfois, internationales. Pour caractériser cette dernière période qui se poursuit jusqu'à nos jours, on présentera successivement cinq types de présence religieuse dans l'espace urbain.

Les petits lieux de culte privés

Ce premier type correspond essentiellement aux *anciens lieux* – peut-on déjà les nommer traditionnels ? – qui, quand ils existent encore, n'ont pas manqué d'évoluer sous des formes différentes. Telle est par exemple, l'histoire mouvementée de la petite mosquée d'origine privée de l'Attache-aux-Bœufs. On se souvient que c'est à cause du projet de sa délocalisation que fut créée en 1981 la première association islamique par le groupe qui en assurait la gestion. Le choix d'une nouvelle implantation ne fut pas simple puisqu'il n'y eut pas moins de trois projets successifs.

Mise en place sous la municipalité de gauche, l'opération de rénovation qui consistait initialement



Les territoires de l'islam à Saint-Étienne.

en une procédure de type RHI avec maintien des populations en place, s'est transformée sous la municipalité de droite en une opération de rénovation de *standing*. L'îlot de l'Attache-aux-bœufs comprenait une « quinzaine d'immeubles d'habitation à forte concentration étrangère : sur vingt ménages, douze étaient maghrébins, auxquels s'ajoutaient une vingtaine de travailleurs immigrés de même origine »¹¹. En 1989, à la suite de longues et difficiles négociations la municipalité parviendra finalement à reloger le lieu de culte de la rue de l'Attache-aux-Bœufs, dans un préfabriqué aux limites ouest du centre-ville stéphanois, rue C. Plotton. C'est aujourd'hui l'un des trois grands lieux de prière pour les musulmans de Saint-Étienne et de sa région, la mosquée *El Fath*.

Mais, avant que soit prise cette décision, trois autres projets d'implantation ont été présentés par l'association islamique et successivement annulés par la municipalité.

Le premier projet visait la réhabilitation d'un grand bâtiment situé dans le quartier plutôt résidentiel de Jacquard (situé sur les bords ouest du centre-ville), et acquis par l'association islamique de Saint-Étienne, grâce aux indemnités d'éviction de son ancien local. La

11. Thomas E., *Politiques urbaines et transformations socio-spatiales, L'exemple stéphanois : 1977 - 1991*, Thèse de Doctorat de Géographie, Université Lumière Lyon II, pp. 324-325.

Quartier de Montchovet :
mosquée en pied
d'habitation.



DR

demande de permis de construire fut rejetée au motif que le projet ne présentait aucune mesure concernant le stationnement. En réalité, ce sont les protestations énergiques des riverains, arguant des risques d'insécurité et de la dévalorisation immobilière qu'entraînerait la création d'une mosquée, qui firent échouer ce premier projet. Face à cette opposition des riverains et de l'équipe municipale, le maire F. Dubanchet tentait alors de « dédramatiser » la situation en plaidant en faveur de l'association islamique dont le bureau est composé à la fois d'Algériens, de Marocains mais aussi de Français-Musulmans : « Dans une démocratie, on ne peut pas interdire à des gens de se retrouver pour prier, que ce soit pour Dieu ou pour Allah [...] Les hommes qui fréquentent la mosquée de la place de l'Attache-aux-Bœufs sont des musulmans tranquilles qui n'ont rien à voir avec les intégristes. Je les connais bien, croyez-moi, d'autant plus qu'ils sont peu nombreux. La plupart d'entre eux sont des harkis qui ont combattu aux côtés des soldats français. Je les respecte. Je ne m'engagerai pas dans une lutte contre les immigrés »¹². En dépit de ce soutien, le maire, contraint de trouver une solution de relogement après l'opération d'éviction du lieu de culte, ne pourra passer outre les protestations des stéphanois à six mois des élections présidentielles de 1988.

Le deuxième projet, beaucoup moins construit et médiatisé que le précédent, prévoyait la délocalisation du lieu de culte dans un immeuble du quartier Saint-Roch (hyper-centre). Mais cette fois-ci, c'est le conseil des adjoints qui donnera un avis défavorable considérant l'absence dans le dossier présenté « d'éléments concernant la sécurité »¹³.

Le troisième projet envisageait l'aménagement d'un lieu de culte dans le quartier de Beaubrun, sur un tènement appartenant aux Houillères du Bassin Centre Midi. Nouveau refus du service instructeur des demandes de permis de construire qui mentionnait simplement « faire refus sur ce dossier »¹⁴. C'est dire si la tempête de contestations fut violente. Comme en témoignent les propos d'un membre du comité de riverains contre le projet de mosquée, à l'occasion d'une réunion publique à laquelle assistait le maire de la ville : « Nous avons supporté les nuisances de l'exploitation, du transport du charbon. On a eu droit aux nomades, on a dû gober le chenil, on parle maintenant d'un dépôt d'immondices. Où allons-nous ? Déjà nos maisons ne valent plus rien, nos commerces périssent »¹⁵. Discours auquel le maire répondait : « Ce sont les bons éléments qui fréquentent cet endroit (le lieu de culte de la rue de l'Attache-aux-Bœufs). Ils ne viennent pas pour faire du bruit ou des dégâts. [...] Ne perdez pas de vue que ce sont les

12. Journal *La Tribune* du 21-11-1987. L'article intitulé « La mosquée dérange » relate une rencontre pour le moins houleuse entre un groupe de riverains et des élus municipaux.

13. Extrait de la séance du 10/03/1988. « Dossier permis de construire », A. M. de Saint-Étienne.

14. Dossier « Permis de construire », P. C. n° 88 2488, A. M. de Saint-Étienne.

15. Journal *La Tribune* du 23/05/1988. L'article intitulé « Un mur de lamentations : les riverains déroulent le tapis de prières... » relate une nouvelle rencontre entre l'équipe municipale conduite par le maire et un comité de riverains opposés à l'implantation de la mosquée.

meilleurs qui demandent un lieu de culte. Ils veulent s'intégrer. Pourquoi les rejeter ? »¹⁶.

Après toutes ces tentatives avortées de relogement dans les territoires habités de la ville, la municipalité décide, en 1991, de mettre à la disposition du comité de coordination islamo-français de la Loire¹⁷, un bâtiment préfabriqué construit sur un terrain lui appartenant rue C. Plotton. Par une décision du conseil municipal, la ville de Saint-Étienne signe une convention avec le comité islamo-français : « [...] L'association en cause devra permettre l'accès au lieu de culte à toute association ou organisme se réclamant du culte islamique. [...] »¹⁸. Soumise au vote des élus, la convention ne sera refusée que par les deux élus du Front National : « Concernant la mosquée de la rue C. Plotton, nous voterons contre car nous pensons que l'Islam en tant que civilisation est incompatible avec la civilisation européenne. C'est l'une ou l'autre mais sur la même terre, ça ne peut être à la fois l'une et l'autre [...] »¹⁹.

Reléguée à l'ouest de la voie ferrée, dans la zone d'activités industrielles des Basses Villes, la situation de la nouvelle « mosquée El Fath » révèle bien les logiques spatiales de ségrégation à l'œuvre visant à renforcer l'isolement et l'« invisibilisation » de l'islam dans l'espace public stéphanois.

D'autres lieux également privés et également discrets depuis leurs origines (un ancien local commercial dont la vitrine a été badigeonnée), et qui ne connaissent une certaine animation qu'aux heures de la prière, demeurent toujours dans tel ou tel quartier ancien de la ville, reposent sur des bases micro-locales circonscrites exclusivement aux usages des habitants pratiquants du quartier.

Ainsi, au cœur du quartier Beaubrun, dans un secteur à dominante commerciale maghrébine, le petit lieu de culte situé à l'angle de la rue de la Sablière, exerce depuis plus de quinze ans son attraction sur les musulmans (principalement maghrébins) habitant le quartier ou qui, originaires de l'agglomération stéphanoise, ont l'habitude de le fréquenter. Il s'agit d'un ancien commerce de vêtements transformé par son propriétaire retraité algérien en une salle de prière. Cette position spatiale confère à ce petit lieu de culte une double fonction de centralité et de transition.

Dans cette configuration originale, cette salle de prière de la rue de la Sablière qui n'est rattachée à aucun imam officiel, fonctionne dans la ville comme un espace intermédiaire, un lieu de passage pour les musulmans, transcendant ainsi les clivages ethniques, linguistiques et nationaux caractérisant la plupart des autres lieux de culte islamique de la ville. D'autres lieux sont apparus plus récemment, qui, avec les mêmes caractéristiques d'espaces de proximité, sont la propriété de divers groupements musulmans constitués sur des bases très locales.

Les m² sociaux affectés au culte musulman

Le second type de présence du culte musulman dans la ville, apparu lui aussi avec le développement de la forme associative, concerne les espaces de prière créés dans les « mètres carrés sociaux » des diverses cités HLM, situés dans les périphéries de la ville. Petits lieux de culte des quartiers périphériques d'habitat social où résident de fortes proportions de familles maghrébines, ils sont mis à la disposition par des organismes bailleurs qui en confient la gestion à une association. C'est plus particulièrement en période de Ramadan, que des pères de famille, travailleurs ou retraités immigrés maghrébins sollicitent les intervenants sociaux de leur quartier afin d'obtenir un local pour effectuer la prière collective et pour se réunir lors



Quartier de Montchovet : lieu de culte rue Pierre Loti.

de veillées. Cette demande, formulée de manière spontanée et très inorganisée, a concerné tous les principaux ensembles d'habitat social de Saint-Étienne : les Hauts de Villeboeuf, les Hauts de Terrenoire, la ZUP de Montreynaud, la Cotonne et Montchovet. Des lieux de prière ont été alors improvisés temporairement dans les MJC et les centres sociaux. Quelle qu'en soit leur durée, il faut considérer ces expériences produites par les migrants comme initiatrices de nouvelles formes de territoires identitaires prenant forme au plus près de

16. Journal *La Tribune* du 23/05/1988.

17. Le comité a été créé dans la perspective de constitution de la mosquée de la rue C. Plotton. Il regroupe les responsables de diverses associations islamiques de Saint-Étienne (de Montreynaud et de Montchovet principalement).

18. DCM, séance du 04/02/1991.

19. M. Despert élu FN, *ibidem*.

l'habiter, c'est-à-dire dans les espaces de proximité, dans les lieux du voisinage des habitations.

Puis, de ponctuelles et provisoires, les demandes de lieux de culte dans les quartiers d'habitat social prennent peu à peu un caractère plus définitif. Les immigrants maghrébins revendiquent cette fois-ci leurs propres espaces de pratique religieuse. Mieux organisés, ils négocient directement auprès des organismes bailleurs l'occupation d'appartements vacants (à Montchovet, Molina-Montreynaud et Terrenoire), ou auprès de la municipalité, l'utilisation d'un équipement disponible dans leur quartier d'habitation (à La Cotonne). C'est ainsi qu'à la fin des années quatre-vingt, sur les Hauts de Terrenoire, la société d'HLM *Le Toit Forézien* procède à l'aménagement de deux garages, transformés en lieu de prière et mis à la disposition des anciens du quartier. Tandis qu'à Montreynaud et à Montchovet, c'est l'OPAC qui, à la demande de certains de leurs locataires, destine des appartements vacants (des F4) à l'usage du culte musulman. Dans tous les cas, si ces différents lieux de culte implantés dans les quartiers périphériques sont des propriétés de la ville ou des organismes bailleurs qui les autorisent et les institutionnalisent d'une certaine manière, la gestion des charges courantes incombe aux fidèles qui, grâce à la *Zakât*, en supportent les coûts.

Le cas est un peu différent pour le quartier de Montferré-La Cotonne, où les habitants, représentés et soutenus principalement par l'association des anciens combattants de confession islamique – dont le siège est situé dans ce même secteur – obtiennent de la ville la mise à disposition dès 1984 d'un local municipal. Dans ce dernier cas, la présence des harkis, organisés en association, jouera un rôle décisif dans la négociation avec le pouvoir politique local. Bénéficiant de relations d'influence avec la municipalité stéphanoise, les acteurs de cette association restent pour les institutions municipales (*via* le service des rapatriés d'Algérie) des acteurs et des intermédiaires privilégiés dans la gestion des questions liées au culte musulman.

Ces lieux de prière constituent avant tout des espaces culturels de proximité, fréquentés généralement par les pratiquants des quartiers dans lesquels ils sont implantés. Ils structurent au cœur des espaces habités des micro-réseaux de sociabilité et de solidarité où s'organisent quelques fois des caisses d'entraide pour la prise en charge économique d'un enterrement ou encore pour apporter ponctuellement un soutien financier à une famille. Cette nouvelle territorialisation du religieux circonscrit au péri-urbain participe des processus d'organisation et d'appropriation sociale et culturelle des espaces de la ville. À l'échelle du quartier d'habitation, se spécifient ainsi des « espèces d'espaces »²⁰ culturels et identitaires. Insérés jusque dans les lieux d'habitation, ils coexistent et se connectent parfois avec les autres équipements culturels, laïques ou confessionnels, du quartier²¹.

Bien évidemment, la plupart du temps ces lieux de prière ne présentent aucune spécificité architecturale, aucun signe particulier qui permettrait de les identifier au premier coup d'œil comme un espace culturel musulman. Bien que mètres carrés « sociaux », ils sont des lieux privés, parce qu'accessibles seulement à certaines catégories de la population d'un quartier donné. Mais ils n'ont pas de réel statut dans l'espace public urbain où ils sont comme « anonymisés ». Occupant pour certains des appartements vacants (au pied des immeubles d'HLM), et pour d'autres, d'anciens locaux commerciaux dont les façades vitrées ont été blanchies à la peinture, leur accessibilité visuelle n'est pas évidente. Seul le lieu de culte de Montchovet a été l'objet d'une signalisation officielle : les services techniques de la ville ayant apposé un panneau indiquant « Lieu de culte », tandis que sur une façade de l'édifice religieux figure une inscription en langue arabe désignant le terme de *El jamaa* (mosquée). De sorte qu'aujourd'hui, dans l'espace public délimitant le secteur de Montchovet, ce lieu de culte musulman intègre l'ensemble des équipements culturels reconnus et destinés aux usagers du quartier.

Les trois grandes mosquées

Troisième forme de présence visible de l'islam à Saint-Étienne, sont les trois grandes mosquées : El Azza, El Fath, et la Cotonne-Montferré. Même si on les a déjà évoquées en passant, il faut maintenant expliquer plus avant ce qu'il en est de chacune, d'autant que, dans ces tout dernières années, les différents imams qui les président tentent, notamment à l'encontre des associations qu'ils ne contrôlent pas, de les présenter comme étant les seules légitimes. Encore une fois, aucune de ces « mosquées » ne présentent les traits qu'on pourrait attendre ; bâtiments préfabriqués ou anciens locaux industriels réaffectés, avec juste un petit écriteau près de la porte d'entrée, il faut déjà les connaître pour pouvoir les reconnaître.

La « mosquée » El Azza (ou « du Marais »)²²

C'est en 1984 que l'Association Islamique de Saint-Étienne inaugure le premier grand lieu de culte de la ville, dans le quartier du Marais, au cœur d'une vaste

20. Expression empruntée à Georges Perec, *Espèces d'espaces*, Paris, Ed. Galilée, 1985.

21. À Molina, plusieurs rencontres ont été organisées entre les représentants du culte musulman, catholiques et protestants, dans le cadre d'une réflexion portant sur les problèmes du quartier ; de même, plusieurs responsables associatifs du lieu de culte musulman de Chabrier ont eu l'occasion de participer à des réunions inter-institutionnelles concernant les projets de réhabilitation du quartier.

22. Nommée encore souvent « mosquée du Marais », elle doit sa dénomination officielle « El Azza », au nom d'un fidèle musulman, M. Azza travailleur immigré et père de famille marocain, victime d'un

zone industrielle. Cet ancien quartier industriel et ouvrier, qui a accueilli différentes vagues migratoires composant la principale main d'œuvre de la métallurgie, a connu dans les années quatre-vingt une grave crise suite à l'éclatement du complexe industriel de Creusot-Loire. Peut-être n'est-il pas étonnant que ce soit là qu'ait été réalisée l'implantation d'une mosquée dans les limites d'un quartier *défaillant*²³. En 1983, l'association, grâce à des subventions provenant des pays du golfe, avait acheté les bâtiments d'un ancien entrepôt des établissements Colas (d'une superficie de 5 300 m²), et c'est dans la rue Sheurer Kestner qu'elle édifie la « mosquée El Azza », cette rue où cinquante ans auparavant, s'installait un abbé polonais chargé de la communauté polonaise. Toutefois, en dépit de son isolement dans la ZI du nord-est, la « mosquée » du Marais (rattachée à la Fédération des Musulmans de France) occupe une position géographique centrale pour les familles maghrébines qui sont très nombreuses dans la ZUP de Montreynaud ou dans le quartier du Soleil tout proches. De plus par sa taille importante – jusqu'à 1000 personnes peuvent s'y réunir – elle est la plus grande « mosquée » de la ville. Gérée initialement par l'association islamique de Saint-Étienne, elle dépend depuis 1995 du Centre Socioculturel Marocain ce qui a entraîné une modification des statuts avec un nouvel article 8 stipulant que toute adhésion au centre nécessite la nationalité marocaine (parce que les locaux sont aujourd'hui propriété de la Fondation Hassan II ?). Plusieurs projets ont été déposés depuis visant à la construction d'une « vraie » mosquée, mais aucun n'a encore abouti.

La mosquée « El Fath » (ou « du Clapier »)²⁴

Différent géographiquement est le secteur de Beaubrun-Tarentaise à proximité duquel se trouve le second grand lieu de culte stéphanois, la mosquée El Fath, résultant de la délocalisation du lieu de prière de la rue de l'Attache-aux-boeufs. Ce territoire qui se caractérise par la présence significative d'immigrés maghrébins, constitue depuis longtemps un pôle important dans les espaces de circulation ou de mobilité quotidienne de l'immigration maghrébine. Il s'agit, pour utiliser la notion d'Alain Tarrus, d'un de ces « territoires circulatoires », soumis à des densités de flux hétérogènes : définis comme des « espaces supports aux déplacements »²⁵. On ne reviendra pas ici sur l'histoire de sa création, juste pour dire que, attachée dès le départ à une population d'origine algérienne, elle est toujours fréquentée majoritairement (mais pas exclusivement) par des Algériens, et l'imam qui y officie est aussi rémunéré par l'État algérien. C'est par le biais de la Mosquée de Paris et de l'institut musulman qui s'y rattache, que l'État algérien tente d'exercer son influence sur les associations maghrébines en se chargeant plus particulièrement de l'af-

fectation des imams algériens dans les différents lieux de culte ou mosquées de France. Depuis sa création, la « mosquée El Fath » du Clapier a accueilli cinq imams, tous ont été recrutés par l'instance parisienne.

La « mosquée » de la Cotonne-Montferré

Après avoir disposé d'un local municipal à partir de 1984, l'association islamique islamo-française de la Cotonne dispose à partir de 1991 d'un nouveau lieu de culte aménagé dans l'ancien centre social du quartier (encore un bâtiment préfabriqué !). Elle est reconnue aujourd'hui par les musulmans de la ville mais aussi par les pouvoirs publics locaux comme une des plus importantes « mosquée » de la ville. Cette reconnaissance particulière vient de ce que la « mosquée » de la Cotonne accueille pour l'essentiel d'anciens harkis, dont l'implantation résidentielle dans ce secteur est significative (une quarantaine de familles). Ici comme ailleurs, le clivage entre nationaux algériens et harkis est plus ou moins affirmé selon les moments. Si certains Algériens avouent être gênés par le fait que l'association de gestion de la « mosquée » de la Cotonne soit dirigée par d'anciens supplétifs de l'armée française, on constate en revanche des tentatives de rapprochement symbolique, avec la présence remarquée dans ce même lieu de culte, des membres du consulat d'Algérie lors de la prière du vendredi. L'imam de cette mosquée, d'origine guinéenne, a été recruté et est rémunéré par le gouvernement d'Arabie Saoudite.

Les lieux des nouvelles générations

Viennent enfin des lieux nouveaux, et souvent assez originaux. Créée par des jeunes issus de l'immigration maghrébine, dont la plupart sont originaires du quartier de Montreynaud, l'Association Culturelle de Saint-Étienne (ACSE) qui n'est rattachée à aucune mosquée a pour objectif le « développement, la promotion et la diffusion de toutes publications, travaux et réflexions traitant de la culture musulmane, la promotion d'espaces de dialogue, de réflexion et de coopération, le développement d'un partenariat avec tous les acteurs de la société ». Pour mener à bien ses pro-

crime raciste en février 1995 alors qu'il célébrait une fête religieuse à la mosquée du Marais. Suite à ce tragique événement, l'ensemble des associations islamiques de la ville avaient appelé à une manifestation silencieuse en la mémoire du défunt. Ce jour-là, les musulmans étaient venus en nombre défiler dans les rues de la ville. Le lendemain, la presse locale relatait la marche organisée par les « responsables de la communauté musulmane de Saint-Étienne ».

23. Vant A., *op. cit.*, pp. 501-502.

24. *El Fath* est le nom d'une prière musulmane, du nom du premier verset du Coran, et qui signifie l'ouverture ou le début.

25. Tarrus A., (1993), « Territoires circulatoires et espaces urbains, Différenciation des groupes migrants », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 59-60, pp. 51-60.

jets, elle s'est doté d'un centre culturel, *Al Qalam* (la plume), dont les locaux ont été inaugurés en novembre 1997²⁶. Le centre qui s'articule autour de trois pôles (la librairie, la bibliothèque et le point-rencontre) anime des conférences, dispense un enseignement coranique et de langue arabe. Il propose également, dans un souci d'utilité ou d'assistance sociale, une aide logistique pour les personnes à la recherche

La plus vieille stèle du carré musulman de Saint-Étienne. Inscription anonyme.



d'un emploi (mise à disposition d'un ordinateur et d'une imprimante pour la rédaction de CV et de lettres de candidature, consultation de la presse et accès à l'internet...). Il compte aujourd'hui un peu plus de 200 membres, hommes et femmes, presque tous issus de l'immigration maghrébine. Avec un système de prêt d'ouvrages, de cassettes audio, vidéo, elle est la seule association islamique de la ville à tenir à jour un fichier d'adhérents. Enfin, dans sa volonté de s'ouvrir aux « acteurs de la société », l'Association Culturelle de Saint-Étienne, est également le seul groupement de pratiquants musulmans qui a inscrit dans sa pratique une dimension interconfessionnelle et citoyenne. Sa participation en 1998 aux diverses manifestations liées à la commémoration de l'édit de Nantes, et en 2003 au Forum social européen, est à cet égard significative.

L'association *L'Ouverture* est elle aussi composée principalement de jeunes issus de l'immigration, venant pour la plupart d'un autre quartier, celui de la Cotonne. Rattachés initialement au lieu de culte de Montferré-La Cotonne, géré par l'association culturelle islamo-française, ils se sont constitués en association autonome pour s'installer dans leurs propres locaux en centre-ville. *L'Ouverture*, dont l'action principale repose sur un enseignement de la langue arabe, et de manière plus ponctuelle, sur des activités d'accompagnement scolaire, édite un petit bulletin d'informa-

tions mensuel de quatre pages destiné à mieux faire connaître l'islam. Elle ne compte pas plus d'une cinquantaine d'adhérents.

Cet investissement du social vers lequel s'orientent ces deux associations recouvre une dimension morale certaine. Le développement d'activités éducatives et de solidarité qu'elles peuvent proposer à l'attention des familles musulmanes, rappelle historiquement d'autres modes d'intervention sociale initiés plus particulièrement par les groupements catholiques d'éducation populaire.

Enfin, deux autres groupements musulmans, de tradition piétiste, sont implantés dans les quartiers centraux : l'Association Islamique et Coranique (place Boivin, créée en 1986) où l'on rencontre des adeptes de la « Jama'at El Tabligh », et l'Association Culturelle Islamique Sunnite (quartier Saint-Roch, créée en 1995). Cette dernière qui compte une cinquantaine de jeunes hommes et femmes, originaires de différents quartiers de l'agglomération stéphanoise, appartient à une tendance de l'islam, le habachisme²⁷, clairement identifiée par les principaux représentants de l'Église musulmane de France comme étant une secte. L'influence exercée par ces groupes minoritaires sur les populations musulmanes de la ville reste faible. Et ce, d'autant plus que ces associations sont publiquement et vertement désignées par les imams des trois plus grandes « mosquées » stéphanoises comme *anti-islamiques* et promouvant des rites hérités du paganisme.

La difficile question des carrés musulmans

Il existe à Saint-Étienne deux carrés musulmans aménagés dans le cimetière communal de Côte-Chaude. Le premier a été créé en septembre 1950, le deuxième, plus petit, a été mis en service en 1983 et relève d'une initiative de l'Association des Anciens Combattants de Confession Islamique. Situé à l'extrême nord-ouest du cimetière, le carré des Français-Musulmans est complètement isolé des autres sépultures musulmanes. Peu visible, il donne l'image d'un

26. Situé au 58 de la rue Balay, le centre *Al Qalam* dont l'association est propriétaire, a été aménagé dans un ancien dépôt de peinture fermé depuis de nombreuses années. Il a été acquis et entièrement rénové grâce aux prêts, aux dons de personnes et à la participation de nombreux bénévoles. Aucune aide émanant des pouvoirs publics, d'associations musulmanes ou des États arabo-musulmans n'a été ni souhaitée et ni demandée. Jalouse de son autonomie, l'association s'autofinance grâce aux recettes provenant des adhésions et des ventes/locations d'ouvrages et de cassettes audio et vidéo. Le centre ouvre tous les après-midis de la semaine. Le dimanche après-midi est réservé exclusivement aux femmes.

27. Grâce aux financements provenant du mouvement dont le siège est à Genève, l'association a pu acquérir deux locaux situés rue de la Mulatière : le premier a été aménagé en une salle de prière, et le second, un ancien bar, est un espace de rencontre destiné aux membres de l'association.

espace dissimulé. Sur la plupart des tombes où reposent des personnes âgées comme des plus jeunes (enfants de harkis), il n'est pas rare de lire l'inscription « Français-Musulman » ; ainsi de cette jeune fille née en 1975 – bien après la guerre d'Algérie – et morte en 1995. Comme si l'histoire du père était à jamais gravée dans l'histoire familiale, transcendant les générations. Pour les populations maghrébines, comme pour la plupart des migrants, le projet d'enterrement en situation migratoire est déterminé par des phénomènes de tous ordres : socio-économiques, culturels, religieux, historiques mais aussi politiques. En règle générale, le choix du lieu d'enterrement peut être interprété soit, comme une forme d'enracinement dans un espace donné, ici ou là-bas, soit comme résultant d'une logique d'assignation. Le cas des Français-Musulmans Rapatriés d'Algérie, dont l'inhumation dans le pays d'origine est toujours déconseillée, voire interdite par les pouvoirs publics algériens au prétexte qu'elle peut entraîner des problèmes sécuritaires, entre dans cette deuxième catégorie. Si une très forte majorité de la première génération d'immigrés maghrébins exprime le désir d'être enterrée dans le pays natal – désir consi-

déré comme l'ultime retour au pays²⁸ –, d'autres, de plus en plus nombreux avec les jeunes générations, expriment leur volonté d'être inhumés en France, dans des carrés musulmans dont ils revendiquent, le plus souvent en vain, la création. Aujourd'hui et dans les années à venir, la question de l'organisation spatiale des espaces mortuaires des populations musulmanes se pose et va se poser avec de plus en plus d'acuité.

Voici donc à quoi, dans la France de 2004, dans une grande ville de province, les adeptes d'une grande religion en sont réduits.

Abdelkader Belbhari
Lela Bencharif
André Micoud

28. Le rapatriement des corps des résidents marocains et tunisiens, dans leur pays d'origine, est pris en charge par les institutions consulaires respectives, avec lesquelles les immigrés souscrivent une assurance décès. Pour les populations algériennes, la question reste très problématique. Ce sont généralement les réseaux de solidarité familiale et/ou villageoise qui prennent en charge l'achat du cercueil et le rapatriement du défunt.

Abdelkader Belbhari est sociologue, maître de conférence à l'Université Jean-Monnet de Saint-Étienne et chercheur au CRESAL.

< abdelkader.belbahri@wanadoo.fr >

Lela Bencharif est géographe, post-doctorante au CRENAM, et ATER à l'Université de Saint-Étienne, auteur d'une thèse *Pour une géo-histoire de l'immigration maghrébine à Saint-Étienne : entre espace encadré et espace approprié*, automne 2003, dont est extraite une grande partie de cet article.

< lela.bencharif@free.fr >

André Micoud est sociologue, chercheur CNRS au CRESAL.

< andre.micoud@univ-st-etienne.fr >